



# **BULLETIN**

## **HEBDOMADAIRE**

### **N° 21 EN LIGNE**

---

Lundi 4 décembre 2023

## OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30  
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

## PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30  
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Vendredi De 09h30 à 12h00

## MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	BOUSELOUGUIA – BROLIRON - RIBET

# SOMMAIRE

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 05

Compétitions

Page 09

Technique

Page 13

Minibasket

Page 14

Officiels

Page 15

Qualifications

Page 16

Equipements

Page 17

Courriers

Page 18

## INFOS GÉNÉRALES



**LUNDI 11 DÉCEMBRE - 19H00**

**EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DU COMITÉ**

# TIRAGE COUPES DRÔME-ARDÈCHE

#CDABASKET



# PASS SPORT

Il est encore temps de **bénéficier**  
d'une déduction de

**50 euros**

pour faire du sport dans un club,  
une association ou dans une salle  
de sport **jusqu'au 31 décembre 2023.**

[www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)



# TRÉSORERIE

## APPEL 3<sup>ème</sup> ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 3<sup>ème</sup> acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 décembre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Attention :

**Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.**

ANDANCE ANDANCETTE	1 810,00 €
ANNEYRON	1 415,00 €
AUBENAS	3 460,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 170,00 €
BEAUMONT	1 855,00 €
BOURG DE PEAGE	3 150,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	650,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	2 675,00 €
CHAVANAY	165,00 €
CHOMERAC	1 800,00 €
CREST SAILLANS	3 095,00 €
DEUME	880,00 €
ECLASSAN	2 390,00 €
EPINOUBE	950,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2 795,00 €
GUILHERAND GRANGES	1 820,00 €
HAUTERIVES	1 315,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	360,00 €
LAVEYRON	165,00 €
LA VOULTE	2 235,00 €
LE CHEYLARD	1 320,00 €
LE TEIL	2 300,00 €
MANTAILLE	1 885,00 €
MERCUROL	2 425,00 €
MONTELIER	1 740,00 €

MONTELIMAR	2 490,00 €
NYONS	1 365,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	1 105,00 €
PIERRELATTE	2 420,00 €
PORTES LES VALENCE	2 780,00 €
PRIVAS	1 420,00 €
RHODIA	620,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	3 200,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	1 550,00 €
ST PERAY	2 160,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	1 050,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	1 700,00 €
ST VALLIER	4 440,00 €
SAULCE	1 730,00 €
SAVASSE	425,00 €
SERRIERES	995,00 €
TAIN TOURNON	3 500,00 €
VALENCE BOURG	4 330,00 €
VANAU	1 280,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 700,00 €

## APPEL 3<sup>ème</sup> ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 3<sup>ème</sup> acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.  
Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 décembre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Attention :

**Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.**

ANDANCE ANDANCETTE	300,00 €
ANNEYRON	160,00 €
AUBENAS	360,00 €
BASKET NORD ARDECHE	480,00 €
BEAUMONT	200,00 €
BOURG DE PEAGE	600,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	50,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	625,00 €
CHAVANAY	220,00 €
CHOMERAC	325,00 €
CREST SAILLANS	300,00 €
DEUME	10,00 €
ECLASSAN	620,00 €
EPINOUE	200,00 €
GENISSIEUX ROMANS	500,00 €
GUILHERAND GRANGES	50,00 €
HAUTERIVES	140,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	10,00 €
LAVEYRON	15,00 €
LA VOULTE	280,00 €
LE CHEYLARD	30,00 €
LE TEIL	235,00 €
MANTAILLE	300,00 €
MERCUROL	300,00 €
MONTELIER	260,00 €
MONTELIMAR	260,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	80,00 €
PIERRELATTE	380,00 €

PORTES LES VALENCE	450,00 €
PRIVAS	100,00 €
RHODIA	500,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	480,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	260,00 €
ST PERAY	360,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	100,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	320,00 €
ST VALLIER	425,00 €
SAULCE	300,00 €
SERRIERES	280,00 €
TAIN TOURNON	450,00 €
VALENCE BOURG	500,00 €
VANAU	120,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	540,00 €



# COMPÉTITIONS

**LE TIRAGE AU SORT (EN LIVE) DES 1/8<sup>e</sup> FINALES DES COUPES DRÔME-ARDÈCHE AURA LIEU AU COMITÉ LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 À PARTIR DE 19 HEURES.**

Les clubs désirant engager de nouvelles équipes jeunes pour la phase 3 (à partir de janvier 2024) sont priés de faire le nécessaire avant le 16 décembre 2023 en utilisant la boîte mail de la commission des compétitions [sportive@dromeardechebasketball.org](mailto:sportive@dromeardechebasketball.org)

La commission des compétitions a entériné les candidatures pour le :

16 décembre 2023 Barrages Jeunes Division 1 - Division 2

Les six premiers clubs ayant fait acte de candidature ont été retenus :

- Éclassan : 13h - 15h - 17h - 19h
- Le Teil : 10h30 - 13h - 15h - 17h
- Mercuriol : 10h30 - 13h - 15h - 17h
- Pierrelatte : 13h - 15h - 17h - 19h
- Rhodia : 13h - 15h - 17h - 19h
- Vernosc Davézieux : 13h - 15h - 17h - 19h

## **RECTIFICATIF MODIFICATION 7 MAJEURS BH 20** Effet le 27/11/2023

<b>CREST SAILLANS 1 - RM3 Poule I</b>		
BUGNICOURT Robin	remplace	GUILLIEN Jérémy

## **MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS** Effet le 04/12/2023

<b>VERNOSC DAVEZIEUX - RM3 Poule I</b>		
MARTINEZ Vincent	remplace	GAILLARD Melvyn

<b>VERNOSC DAVEZIEUX - RMU20 POULE F</b>		
GACHE Paul	remplace	GAILLARD Melvyn

<b>VERNOSC DAVEZIEUX 1 - RF3 POULE G</b>		
PALLUY Lucie	remplace	VERMEILLE Mathilde

**ANDANCE 1 - RF2 POULE E**

FORITTE Lise	remplace	BAZIN Clarisse
--------------	----------	----------------

**SAINT SORLIN-JARCIEU 1 - PRF POULE B**

CROS Manon	remplace	JEANNOEL Laura
------------	----------	----------------

**SERRIERES 1 - PRF POULE B**

METRAL Julie	remplace	ROCHE Géraldine
--------------	----------	-----------------

**SAINT PERAY - PRM POULE A**

BENEFICE Quentin	remplace	BUFFIN Frédéric
------------------	----------	-----------------

**VANAU 1 - DM2 Poule A**

DESGRAND Lucas	remplace	GACHET Thomas
----------------	----------	---------------

**CHATEAUNEUF SUR SISERE 1 - DMU15-2-P2 Poule C**

MEJEAN Edouard	remplace	TRACOL Malown
----------------	----------	---------------

**LE TEIL 1 - DMU15-2-P2 Poule A**

METIVIER Matis	remplace	DOUALLE Lucien
----------------	----------	----------------

**CHOMERAC 3 - DFU13-2-P2 POULE A**

FARCY Chelsea	remplace	LAMARIE Iléna
CORGIER Lorenza	remplace	BLANC Margot
VERNET Manon	remplace	BLANC Estelle

**RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ**

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
CHAVANAY	48	PRF Poule B	03/12/23	Participation d'une joueuse non licenciée dans le club
CREST SAILLANS	2259	DFU15-2-P2 Poule A	03/12/23	Participation d'une joueuse titulaire d'une licence 0
BEAUMONT	2263	DFU15-2-P2 Poule C	02/12/23	Participation d'une joueuse titulaire d'une licence 0
IE-SAULCE 2	838	DMU13-P2 Poule A	03/12/23	Participation d'un joueur titulaire du 5 majeurs de l'équipe 1

## RECTIFICATIF FORFAIT BH 20

Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant sans justificatif valable, pour une journée de championnat, une amende de 200 euros sera automatiquement imputée au club responsable du forfait. (Dispositions financières 2023-2024)

CLUB	N° match	Catégorie	Date		Amende
GENISSIEUX ROMANS	3107	DMU15-P2 Poule A	26/11/23	Forfait à Pierrelatte	200,00 €

## FORFAIT

CLUB	N° match	Catégorie	Date		Amende
VALENCE BOURG 3	4455	DMU17-2-P2 Poule B	02/12/23	Forfait à ST PAUL TROIS CHATEAUX	100,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX 3	4300	DMU15-2-P2 Poule D	02/12/23	Forfait contre RHODIA	100,00 €

## AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
CHAVANAY 2	48	PRF Poule B	03/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
CREST SAILLANS	2259	DFU15-2-P2 Poule A	03/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
BEAUMONT	2263	DFU15-2-P2 Poule C	02/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
IE-SAULCE 2	838	DMU13-P2 Poule A	03/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
PIERRELATTE	1243	DM2 Poule A	03/12/23	Feuille mal remplie (inversion nom et prénom d'un joueur)	10,00 €
PIEGROS	1442	DM3 Poule A	01/12/23	Feuille mal remplie (coach non capitaine)	10,00 €
RHODIA	1446	DM3 Poule B	01/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club 1e arbitre et n°licence chronométreur)	10,00 €
VALENCE BOURG	1021	PRM Poule A	02/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué de club))	10,00 €
VANAU	186	DF2 Poule B	02/12/23	Feuille mal remplie (absence n° licence et nom entraîneur-adjoint)	10,00 €
ANNEYRON	324	DF3 Poule A	02/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, marqueur, aide-marqueur et délégué)	10,00 €
IE-MONTELMAR	3065	DMU17-P2 Poule A	02/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, OTM et délégué)	10,00 €

PIEGROS	3066	DMU17-P2 Poule B	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence nom club 2e arbitre)	10,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	4293	DMU15-2-P2 Poule B	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence n° licence OTM et délégué)	10,00 €
LA VOULTE	2089	DFU15-P2 Poule A	03/12/2 3	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur et délégué de club)	10,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	2483	DMU13-2-P2 Poule C	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence n° licence arbitres, marqueur et délégué)	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2165	DFU13-P2 Poule A	02/12/2 3	Feuille mal remplie (n° licence erroné d'une joueuse)	10,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	2477	DFU13-2-P2 Poule A	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence n° licence OTM et délégué)	10,00 €
CREST 2	2481	DFU13-2-P2 Poule B	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence n° licence entraîneur)	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2483	DFU13-2-P2 Poule C	02/12/2 3	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué)	10,00 €

## FAUTES TECHNIQUES

Rencontres							Club	Amendes	
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4			5
PRM	A	1021	T-02/12					CHATEAUNEUF	50 euros
DM3	A	1407	T-01/12					PIEGROS	50 euros
DM4	C	1691	T-03/12					PIERRELATTE	50 euros
DMU15-2-P2	C	4298	C-02/12					CHATEAUNEUF	50 euros

# TECHNIQUE

## TOURNOI DES ÉTOILES

---

Organisé par la Ligue Bourgogne Franche Comté, le Tournoi des étoiles se déroulera du 5 au 7 janvier 2024 à LONS LE SAUNIER.

Voici la liste des enfants convoqués :

Pour les filles	BARRE Elsa – BEL Candice - BESSEAS Romane CANNIAUX-N'ZOUTANI Mahaut - CHABAL Léonie - KRAIEM Naëlle LEJEUNE Anaïs - MOURIER Romane - RATAJCZAK Mathilde SOUFFEZ Massilia
Réservistes	DEMBOS AUDIGIER Luisa - MALSERT Lilou - SAGE Axelle
Pour les garçons	BIJELOVIC Luka - FRENDI Naël - HELALI Madhi - JACQ Alexandre JULIEN Gabin - KABEBWA Djawad - LATTIER Arthur MANTILARO Charly - PINAR Adem - ZANOUDA Naji
Réservistes	BILLAUDE Lenny- LE GOFF Nemanja

Une convocation a été transmise aux parents

Nous demandons aux référents techniques ou correspondants de clubs de bien vouloir vérifier que les parents ont bien répondu à la commission Technique sur la présence de leur enfant ou pas.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre le planning des rencontres dès que la Ligue nous l'aura communiqué.

# MINIBASKET

## FORUM MINIBASKET

---

Samedi 6 janvier 2023, la commission MiniBasket organise son Forum Départemental à Bourg les Valence (Gymnase du Cosec) de 10h00 à 15h30.

Ce forum se veut un lieu d'échange et d'information.

La présence des entraîneurs U9 et U11 est OBLIGATOIRE, et celle des référents MiniBasket conseillée.

Afin de faciliter notre organisation, une inscription par personne est OBLIGATOIRE sur le lien suivant :

<https://forms.gle/T55gH5YVYuXaieBu5>

Voici le programme provisoire de la journée :

- 09h45/10h15 : Accueil
- 10h15/10h30 : Ouverture du Forum
- 10h30/11h00 : Le MiniBasket en Drôme Ardèche
- 11h00/12h00 : Tables Rondes
- 12h00/13h30 : Repas
- 13h30/15h00 : Intervention terrain
- 15h00/15h30 : Questions diverses et clôture du Forum

Le repas est géré par le comité.

Merci de réserver cette date importante et d'en informer vos entraîneurs.

C'est un moment important pour notre saison MiniBasket !!! On compte sur votre mobilisation.

# OFFICIELS

## AMENDES

---

CONVOCATION ARBITRE	
Non-retour de convocation (désignation-stage)	35,00 €
Retour tardif de convocation (stages)	35,00 €
Retour tardif de convocation (Mercredi soir 19h00 dernier délai)	35,00 €
Retour récurrent de convocation dans les délais sans justificatif valable	35,00 €
Fiche de disponibilité non envoyée dans les délais	35,00 €
Modification de la fiche de disponibilité < 15 jours	35,00 €

Suite au retour de Mr KADIM Quentin après le mercredi soir 19H pour le match n°3060, le club de VERNOSC DAVEZIEUX est redevable de l'amende de 35 euros.

### **FORFAIT de BC GENISSIEUX ROMANS pour le match n°3107 :**

Suite au forfait tardif de l'équipe BC Génissieux Romans le dimanche 26 novembre 2023. Tel que le prévoit les dispositions financières, le club est redevable de l'intégralité des indemnités kilométriques arbitres.

Soit : pour Mr MORTIER Thomas : 26 kms (Aller) x2 (Retour) x 0,40€ = 20€80.

Pour Mr POULET RUTHERFORD Gabriel : 26 kms (Aller) x2 (Retour) x0,40€ = 20€80.

Ces indemnités seront prélevées sur la facture financière.

### **Ecole d'arbitrage :**

Pour rappel, les écoles d'arbitrage doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Commission des Officiels. Les clubs ne peuvent créer leurs écoles d'arbitrage comme ils le souhaitent en la créant dans FBI sans en informer la CDO en amont ni participer à la réunion de début de saisons des écoles.

Merci d'en prendre bonne note.

# QUALIFICATIONS

## **LICENCES NON CONFORMES**

Les licences ci-dessous sont non conformes et font l'objet d'une déqualification du joueur.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous fournir les éléments demandés sur la fiche du licencié.

Nous vous conseillons de ne pas faire jouer ce dernier sous peine de match perdu par pénalité.

Nom / Prénom	Groupement	Observations
BRIDAY Nicolas	GUILHERAND GRANGES	Certificat médical non conforme : 2021 Il n'était pas licencié la saison dernière
BATTAIN Cyril	TAIN-TOURNON	Certificat médicale non conforme : Inférieur à 6 mois, c'est une réactivation de licence
ROUSSERIE Julie	ST SORLIN/JARCIEU	Manque tampon certificat médical
GOUT Pierre Yves	SAVASSE	Certificat médical non conforme : le médecin est en retraite

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du comité.**

# EQUIPEMENTS

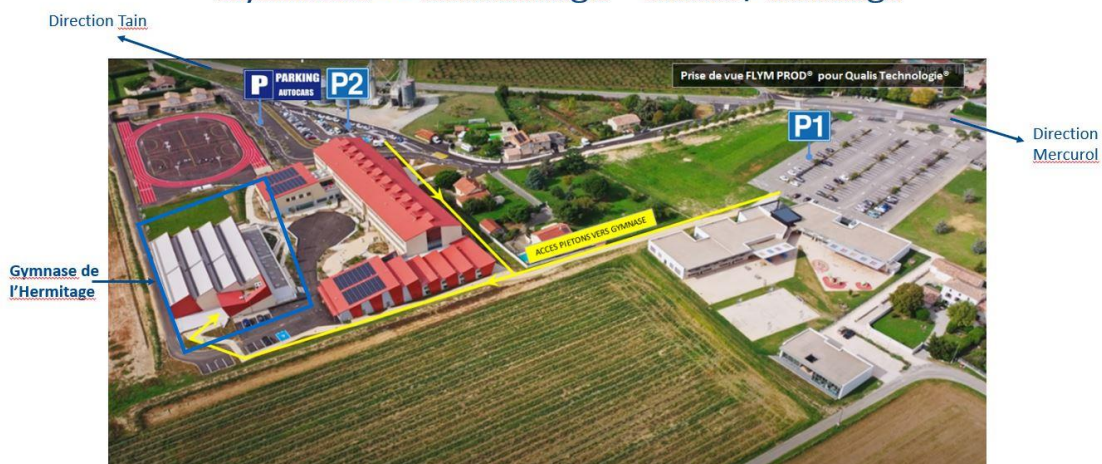


## A L'ATTENTION DES CLUBS

Le club de Mercurol a un second gymnase à sa disposition.

Dorénavant toute les rencontres de Mercurol se dérouleront dans ce nouveau gymnase, ci-après les plans d'accès :

### Gymnase de l'Hermitage – Accès / Parkings



### Gymnase de l'Hermitage – Plan général



# COURRIERS

# FFBB

---

## NOTE EFFBB

- ✓ [2023-11-30-NOTE-COMITES-5-CFJ-Inscription-Séminaire-des-dirigeants-Minibasket-2024](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2023-11-30-NOTE-CD-3-Inscription-2024---Fête-Nationale-du-MiniBasket-et-Fêtes-Scolaires](#) - CHECK Anisa
- ✓ [2023-12-01-NOTE-LR-CD-0-SGL-Appel-à-candidatures-AG-FFBB-2025--2026](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2023-12-01-NOTE-LR-CD-0-SGL-Assemblées-Générales-2024-des-Ligues-Ultra-Marines-et-Comités](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2023-12-05-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-Stages-mi-saison-Arbitres-Observateurs-CF](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2023-12-06-RAPPEL-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-Challenge-Benjamin\(e\)s](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2023-12-06-RAPPEL-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-Opération-Panini](#) - BARRAUD Catherine

## LIGUE

---

- ✓ Bulletin officiel n° 20
- ✓ Copie courrier Dossier disciplinaire n° 19
- ✓ Formation Micro-Basket

## COMITÉS

---

ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 21 et ses annexes
HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 20 et son annexe
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 18

# NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR  
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

**04 75 58 84 15**

[www.comptoirducarrelage.fr](http://www.comptoirducarrelage.fr)



**Rémy VINCENT**  
5, Place de la République  
26000 VALENCE  
[www.vision-unik.com](http://www.vision-unik.com)  
[valence@vision-unik.com](mailto:valence@vision-unik.com)  
*Le sens de la différence*

Opticien Visagiste

**meilleurtaux.com**  
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS  
**MEILLEURTAUX VALENCE**

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

[valence@meilleurtaux.com](mailto:valence@meilleurtaux.com)

